



AQUACTIFS

CULTIVER DES ALGUES GÉNÉTIQUEMENT IDENTIFIÉES POUR LA « COSMÉTIQUE BLEUE »



Le projet AQUACTIFS avait pour objectif d'instaurer une évolution méthodologique profonde dans l'exploitation et la valorisation des algues, qui consistait à sélectionner plusieurs espèces autochtones de macro-algues pour leur potentiel de molécules actives, de les identifier génétiquement et d'en développer la culture.

Retombées et perspectives

Cinq espèces d'algues brunes, rouges et vertes ont été étudiées. Trois d'entre elles sont actuellement produites sur des sites offshore situés à Roscoff et à Saint-Malo.

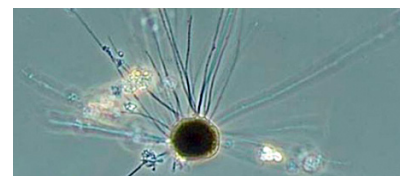
Les procédés d'extractions mis en œuvre fractionnent la matière première algale en différents extraits spécifiques et favorisent ainsi une utilisation optimum de la biomasse algale. Les extraits présentent des propriétés cosmétiques démontrées, ce qui les destine à des segments de marché comme l'anti-âge, la protection solaire et l'amincissement.

L'utilisation de marqueurs moléculaires à la Station Biologique de Roscoff, a permis d'authentifier génétiquement les espèces et les filiations des algues rouges et brunes ciblées dans le projet.

Par ailleurs, les analyses génétiques ont permis de mettre en évidence sur les côtes bretonnes l'existence d'une nouvelle espèce d'algue rouge introduite originaire du Pacifique Nord-ouest. Les extraits d'algues vont à présent être valorisés, pour la fabrication de produits cosmétiques commercialisés sous des marques du groupe, et seront distribués auprès de fabricants dans une quarantaine de pays.

Les travaux vont être poursuivis pour cultiver les espèces qui n'ont pas pu l'être au cours du projet.

- 4 emplois créés
- 1 thèse
- 9 communications dans des colloques
- 1 publication dans un journal international



Partenaires

Entreprises

Agrimer, Plouguernew [Porteur de projet]
Biocean, Roscoff
C-Weed Aquaculture, Saint-Malo

Centre de recherche

Station Biologique de Roscoff

Financiers

- Fonds Unique Interministériel
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil départemental du Finistère
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Saint-Malo Agglomération

Labellisation

26/10/2007

Budget global

1 568 K€